

L'ESTAFETTE

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DU TOURISME ÉQUESTRE

SEPTEMBRE / OCTOBRE / NOVEMBRE 2022

RENOUVELEZ
DÈS MAINTENANT
VOTRE LICENCE
2023 !

N° 154



ÉVÈNEMENT
RETOUR SUR
L'EQUIRANDO 2022

08

DÉVELOPPEMENT
DÉCOUVREZ LA ROUTE
NAPOLÉON À CHEVAL

10

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval

FFE
naturellement

LONGINES EQUITA LYON CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL



LYON
EUREXPO
26 OCTOBRE
30 OCTOBRE
2022



equitalyon.com

© GL events | Photo: Christiane Spawik

Made by
GL
events

LONGINES



Les brèves	4
Évènement	8
◆ Retour sur l'Equirando 2022	
Développement	10
◆ La Route Napoléon à Cheval	
Dossier spécial	11
◆ Les 60 ans du Tourisme équestre français	
Itinérance	15
◆ Randonnée en Haute-Savoie	
Attelage	16
◆ Atteler des poneys	
Formation	18
◆ Le métier d'ATE	
Infos juridiques	20
◆ Chemins ruraux : une protection renforcée	
Randonneurs en herbe	21
◆ Environnement : Où sont passés les insectes ?	
◆ Jeux	

LES CONNAISSANCES COMME BOUSSOLE !

La relation entre les hommes et les équidés est au cœur de l'existence même de l'itinérance à cheval.

Ainsi, depuis un demi-siècle, la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre œuvrent quotidiennement aux côtés des pouvoirs publics et des autres organisations agricoles pour qu'évoluent les pratiques, la législation, la réglementation sportive, les connaissances nécessaires aux détenteurs d'équidés, avec pour objectif ultime : *s'assurer que le poney/cheval évolue dans un environnement conforme à ses besoins.*

C'est en ces termes que l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a défini la bientraitance animale qui résulte du principe fondamental des 5 libertés individuelles : absence de faim, de soif et de malnutrition – absence de peur et de détresse – absence de stress physique et/ou thermique – absence de douleur, de lésions et de maladie – liberté d'expression d'un comportement normal de son espèce. Ce principe guide l'ensemble des travaux de notre filière, dont la *Charte pour le bien-être équin* (2016) et le *Guide de bonnes pratiques* visant à son application (2018), qui, entre autres, inspirent les outils fédéraux mis à disposition des établissements équestres, des pratiquants et détenteurs d'équidés. Présentes dans l'ensemble des programmes de formation des cavaliers, accompagnateurs, guides ou meneurs, ces connaissances techniques et scientifiques – dont la transmission est l'une des missions du mouvement fédéral – garantissent une approche solide et raisonnée face à des discours parfois émotifs, voire même empreints d'anthropomorphisme.

L'évolution de notre société et avec elle celle des comportements a conduit le législateur à organiser la détention des équidés à travers différents textes dont la récente *loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes*. L'application de cette dernière prévoit que tout détenteur d'équidé, professionnel comme particulier, devra attester d'un certificat d'engagement et de connaissance pour la détention d'équidé(s) à compter du 31 décembre 2022.

La Fédération Française d'Équitation avait anticipé ce besoin et agit pour qu'elle figure dans la liste des organismes labellisés afin que la Capacité détenteur d'équidé qu'elle propose à ses licenciés depuis 2019, constitue un certificat d'engagement et de connaissance. Tous les établissements labellisés FFE disposant de la mention «bien-être animal», peuvent délivrer le module pratique de cette Capacité ; le module théorique étant accessible sur le Campus FFE.

Profitez de l'hiver pour nourrir vos connaissances et vous former grâce à l'ensemble des outils FFE, et pourquoi pas, faire de l'équitation votre métier !

Bonne rentrée à toutes et tous,

Valérie DALODIER
Présidente du CNTE

Frédéric BOUIX
Délégué général de la FFE
Président de la FITE



L'Estafette, trimestriel, N°154, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre.

Siège social : CNTE - FFE Tourisme, Parc équestre fédéral, 41600 LAMOTTE

Tél. : 02 54 94 46 00, E-mail : tourisme@ffe.com

Directrice de la publication :

Valérie Dalodier

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de rédaction : Hélène Lacombe

Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès,

Anne Bonniord, Juliette Cloud, Isabelle

Defossez, Jackie Delorme, Cécilia Do-Teggour,

André Grassart, Emma Normand, Laura Suau

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE/ASP

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées.

Commission paritaire : 0725 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 71 600 exemplaires

Photo de couverture : ©NHMM Photography

Illustrations : ©AdobeStock (QualitDesign, MicroOne, alexrockheart), Freepik (macrovector)



Au national

Salon du Cheval d'Angers



Du 11 au 13 novembre, le Salon du Cheval d'Angers prend ses quartiers au Parc des expositions, pour trois jours dédiés au cheval. Et pour 2022, quelques nouveautés sont prévues : notamment un pôle entièrement dédié à l'équitation western, où les passionnés pourront s'équiper ou simplement profiter de diverses démonstrations, comme du reining et du barrel racing, mais aussi un espace "We Horse Green", dans le but de sensibiliser le public aux démarches éco-responsables du monde équestre. Trois thématiques vont être abordées : le matériel respectueux, la mode responsable, les services engagés. Plusieurs activités seront proposées autour des thématiques allant de la conférence à l'exposition photos, en passant par des séances de DIY. Le spectacle aura la part belle avec le concours des Etoiles Equestres. Cette compétition accueillera même en guest star et jury Christophe, de la compagnie Hasta Luego. Restez connectés, la billetterie pour cet événement sera ouverte prochainement, et les candidats au titre d'Etoile Equestre seront bientôt dévoilés ! Plus d'infos : salon-cheval-angers.com

Des projets de tourisme équestre au sein des PNR

La FFE-CNTE développe, en lien avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF), un projet collaboratif permettant de structurer et valoriser le tourisme équestre au sein des territoires d'exception que représentent les Parcs Naturels Régionaux. Cela dans l'objectif de concrétiser les travaux effectués ces dernières années par la FFE-CNTE, ciblant les territoires naturels reconnus et la diffusion d'une pratique touristique durable. La phase expérimentale des projets FFE x PNR

compte 3 parcs pilotes : le PNR de la Brenne, le PNR du Médoc ainsi que le PNR de Chartreuse.



Championnats de France Amateur de TREC

La Ferme Equestre du Bois Belloir à Broglies (27) organisera les Championnats de France Amateur de TREC 2022 du 1er au 2 octobre. Au programme des épreuves : Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 1 Duo et Amateur 2 Duo. N'oublions pas le Trophée des Régions : un classement par équipe des régions sera fait sur le terrain. Une équipe de région est constituée de cavaliers licenciés dans la même région lors de la saison sportive 2021-2022.

DUC en cours

5 nouveaux Maîtres Randonneurs



Le 20 juin, une cérémonie de remise de diplôme de Maître Randonneur était organisée à Paris. Ainsi, cinq artisans du Tourisme équestre français se sont vus décerner le titre de "Maître Randonneur" par Serge Lecomte et Frédéric Bouix, respectivement Président et Délégué Général de la FFE et Président de la FITE, Valérie Dalodier, Présidente du CNTE et Jean-Pierre Blache, administrateur du CNTE. Nous adressons nos félicitations à Yannick Guyot de Caila, Michel Hinniger, Jean-Michel Millecamp, Guy Segol et Didier Simonot.

Un trophée pour GeoCheval

Les Trophées de l'Innovation du Tourisme, organisés par le média de référence L'Écho touristique, récompensent les meilleurs projets du secteur dans différentes catégories. Le jury, composé d'experts du tourisme

ou du digital, et le vote des internautes, ont cette année récompensé GeoCheval, la carte interactive des itinéraires équestres développée par la FFE. Ce Trophée de l'Innovation du Tourisme récompense ainsi l'action de la FFE pour développer l'itinérance équestre, mais aussi celle des professionnels, des Comités régionaux et départementaux, relais de la FFE, et des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour l'aménagement et la valorisation des itinéraires équestres.



En région

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Dernière étape du Défi-Nature



Pour la dernière épreuve de l'année 2022, c'est dans le département du Cantal que cavaliers, traileurs et VT-Tistes partageront les sentiers, au cours de ce raid multi-sports. Que vous ayez déjà participé à d'autres Défis-Nature cette année ou pas encore, venez échanger entre sportifs de tous horizons. Cette édition se déroulera les 24 et 25 septembre au Pôle Equestre de Pleine Nature à Chalainargues, dans le massif de la Pinatelle. En plus de la course traditionnelle qui se tiendra le dimanche, une chasse à la balise en équipe sera proposée le samedi après-midi et permettra aux équipes participantes parées de leurs plus beaux costumes de collecter des points bonus pour le challenge 2022.

DUM 542

Beaux Dimanches

Les Beaux Dimanches, c'est l'occasion de découvrir des itinéraires proches de chez soi, et surtout d'aller à la rencontre des passionnés d'équitation d'extérieur.

Itinéraires balisés ou balades accompagnées, plusieurs formules sont proposées. Retrouvez dès à présent la prochaine date, le dimanche 4 septembre à Chozeau (38) : une boude de 27 km traversant la magnifique ville médiévale de Crémieu est prévue, avec une dégustation de produits locaux et un buffet champêtre pour déjeuner.



Infos et inscriptions :
06 48 85 12 24
DUM 543

Les Automnales du Tourisme Équestre : 1^{ère} édition



Tous les sondages, toutes les enquêtes le confirment : les Français sont de plus en plus attirés par les sports et loisirs de plein air ! Amplifié par la crise sanitaire, cet engouement est renforcé lorsqu'il s'agit de contact avec les animaux. L'équitation de Pleine nature et le Tourisme

équestre sont là à point nommé pour répondre à cette demande grandissante. Pour cela, il s'agit de bien se structurer et de proposer les solutions les plus adaptées aux besoins des consommateurs. C'est pourquoi, nous organisons une rencontre, au centre géographique de la région, qui, pendant deux journées, permettra à l'ensemble des acteurs de

se positionner de façon certaine sur ce marché d'avenir. Nous donnons donc rendez-vous aux dirigeants de clubs, d'associations et aux cavaliers les 4 et 5 décembre prochains pour LE meeting de cet automne. Au programme : tables rondes, séminaires, ateliers... Infos et inscriptions : tourismequestre-auvergnehonealpes.fr

déjeuner type repas traiteur froid vous sera proposé pour le tarif de 8 euros. Pour plus d'informations : 07 61 81 12 13 **DUM en cours**

Formation de baliseurs équestres

Le CRE Centre-Val de Loire organise une formation de baliseurs équestres

au Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron (41). Pour rappel, cette formation est ouverte à tous les licenciés FFE souhaitant œuvrer au développement du Tourisme équestre ou ayant simplement soif d'apprentissage. Contact et inscriptions par mail : tourisme@crecvl.org ou par téléphone au 02 36 38 02 57.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Randonnée dans l'Yonne

Le dimanche 25 septembre, les Ecuries d'Océdam organisent une randonnée d'une trentaine de kilomètres, au départ de Verlin (89). Le départ prévu aux alentours de 10 heures, précédera un déjeuner en face du château de Bellerive. Le tarif pour cette journée est de 40 € par cavalier, repas compris. Inscription et renseignements : 07 69 67 78 77 **DUM 540**

EquiVauban, Grand Régional de Tourisme Equestre

Les 17 et 18 septembre prochains, le CDE du Territoire de Belfort organise

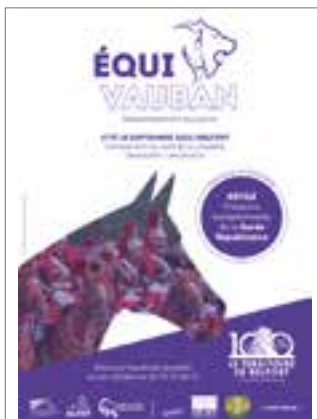
une étape du Grand Régional de Tourisme Equestre. Ce rassemblement équestre se tiendra au pied de la citadelle de Vauban, et les temps forts seront un spectacle et un grand défilé des participants. A noter : la présence de la célèbre Garde Républicaine ! **DUM 544**

Venez découvrir l'endurance équestre !

Les écuries d'Océdam proposent une journée de stage d'endurance à Verlin (89), le dimanche 11 septembre. Ouvert aux novices de la discipline comme aux plus confirmés, le stage abordera la présentation d'un cheval au vetgate, des sorties en extérieur, la récupération après une course et de la théorie. Le tarif de la journée est de 65 €. Infos et renseignements : 07 69 67 78 77 **DUM 541**



© Cévennes Endurance Spirit



GRAND EST

Nouvelle halte équestre à Climbach



© Daniel Georges

Une nouvelle halte équestre vient d'être mise en place au lieu-dit «Climbronn», un endroit bien connu des cavaliers du secteur de Climbach, dans le nord de l'Alsace (entre Lembach et Wissembourg). En effet, on y trouve une fontaine pour abreuver les chevaux

et une magnifique chapelle en ruine. Une table de pique-nique devrait prochainement être installée pour finaliser cette réalisation.

Certificats de connaissances

Deux sessions de préparation aux certificats de connaissances en maréchalerie de secours et en bourrellerie seront organisés à Stotzheim (67) respectivement les 10-11 septembre et le 24 septembre 2022.

Inscriptions et renseignements auprès de Sylvie au 06 67 53 96 75 ou bonjour@gite-rotenberg.fr

NORMANDIE

Grand Régional de Tourisme Equestre : plusieurs étapes normandes



Le CRTE Normandie soutiendra les 10 et 11 septembre prochains la 5^{ème} et ultime étape 2022 du GRTE dans la région ! Celle-ci aura lieu au centre équestre « Les Centaures », en Seine-Maritime. Au programme : 2 journées de randonnée avec une grande soirée festive le samedi soir. **DUM 527**

La randonnée équestre du Pays de Caux

Le dimanche 25 septembre, une boucle de 20 km pour les attelages et 30 km pour les cavaliers vous fera découvrir le

Plateau du Pays de Caux Maritime. Le départ de la randonnée se fera à 9h de la mairie de Torp-Mesnil (76), où le café sera offert à tous les participants. Infos et inscription : 06 10 90 13 98 **DUC 545**

Trec club et amateur en Seine-Maritime

La Ferme des Essarts, située à Maucomble (76) organise un concours de TREC le 25 septembre. Des épreuves de niveau Club Poney, Club et Amateur ainsi que des épreuves spéciales POR et spéciales PTV sont ouvertes. **DUC 283853**



© CNTE - Y.Biran

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Grand week-end de Chouzy

Dans le cadre du Grand week-end de Chouzy, le CDE 41 propose une randonnée équestre en Val de Cisse le samedi 10 septembre. A cheval, à pied ou à vélo, vous pourrez parcourir un itinéraire balisé de 27 km, avec une pause à l'ombre le midi. La participation à la randonnée est gratuite ; un



Le CRTE présent sur les salons

A l'automne le CRTE participera à plusieurs salons : la FENO (Fête de l'Excel-

lence Normande) les 21 et 22 octobre, ainsi que le Salon du Cheval d'Angers, du 11 au 13 novembre. N'hésitez pas à venir échanger avec nous !

NOUVELLE-AQUITAINE

Rallye de Monflanquin

Venez participer au grand Rallye équestre de Monflanquin (47), classé parmi les Plus Beaux Villages de France, le dimanche 11 septembre

2022. Au programme : un parcours de 28 km, avec une pause casse-croûte à mi-parcours ! Renseignements par téléphone au 06 84 83 18 56.

DUM 521

OCCITANIE

Un nouvel itinéraire entièrement balisé dans l'Aude



L'itinéraire de la Route européenne d'Artagnan dans l'Aude, long de 116 km entre Avignonet-Lauragais et la Cité de Carcassonne, vient d'être entièrement balisé. De beaux paysages, un riche patrimoine et de bons chemins à découvrir : voilà ce qu'il vous attend ! Détails et renseignements à retrouver sur le site :

tourisme-equestre-aude.fr/

A la découverte du Razès à cheval



Le dimanche 18 septembre, l'association « Aude Cheval Nature » organise une randonnée de 25 km pour les cavaliers et les meneurs. Cette dernière partira du parking du stade de

Belvèze-du-Razès (11). La boude, nommée « Equi'Razès », vous fera découvrir la plaine vallonnée entre les collines de la Piège, le massif de la Malepère, les reliefs de Quercob et la vallée de l'Aude. Des villages viticoles souvent en circulations et de beaux domaines agricoles donnent d'ailleurs des airs de Toscane. De nombreux chemins vous offriront de magnifiques points de vue sur les Pyrénées et la Montagne Noire. Renseignements et inscriptions avant le 12/09 : audechevalnature@hotmail.com

DUM 533

10^{ème} anniversaire de la Route Randonnée Découverte

La Route Randonnée Découverte a fêté ses 10 ans du 23 au 30 juillet derniers. C'est à cheval, en attelage, à pied et à vélo que "LRRD" a permis une fois de plus à ses participants de découvrir le patrimoine exceptionnel de la région Occitanie. C'est dans une ambiance authentique, conviviale et festive que les participants venus de Suisse, Alsace, Angleterre, Corse et des 4 coins de l'Hexagone ont pu parcourir un peu moins de 200 km à travers un itinéraire inédit. Pour cette 10^{ème} édition, les départements de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne et du Tarn ont été mis à l'honneur avec des visites de lieux exceptionnels, ainsi que la découverte de la gastronomie locale. Les nombreux sentiers ombragés longeant les cours d'eau tout au long du périple ont permis à chacun de se rafraîchir pour la plus grande joie des cavaliers... mais aussi des chevaux ! Les communes de Villefranche-de-Rouergue, Monteils, La Fouillade, Bor-

et-Bar, Mergieux, Laguépie, Cordes-sur-Ciel, Salles sur Cérou, Monestiés, Andillac et enfin Gaillac ont eu le plaisir d'accueillir les cavaliers. Au total, se sont déroulés 4 spectacles ouverts gratuitement à tous, avec des artistes de renommée internationale qui ont attiré un public de plus de 5 000 personnes au parc de Foucault à Gaillac. C'est dans ce joyau patrimonial que furent reçus les cavaliers après 7 jours

d'itinérance. L'organisation félicite et remercie tous les acteurs qui ont contribué à cette superbe édition : bénévoles, participants, municipalités, partenaires, restaurateurs, producteurs, artistes, journalistes, instances fédérales mais aussi - et surtout - les chevaux !

Rendez-vous en 2023 sur un nouvel itinéraire ! Site internet : laroutedusel-rando-decouverte.com

PAYS DE LA LOIRE

Présence remarquée à l'Equirando 2022



Le CRTE des Pays de la Loire était présent à l'Equirando 2022 en Baie de Somme du 29 au 31 juillet 2022. Une cinquantaine de cavaliers et autant d'accompagnateurs originaires de la région participaient à ce bel événement. La Sarthe était particulièrement représentée notamment par Aurel'Horse, un groupe de 29 équirandins dont 15 cavaliers de 9 à 14 ans. Ils ont reçu de l'organisation le prix Coup de cœur du jury pour la participation engagée de la future génération de randonneurs. Tous les représentants des 5 départements sont repartis avec un t-shirt aux couleurs de la région, qui permettra de la représenter fièrement lors d'autres manifestations de Tourisme équestre !

Troisième Grand Régional de Tourisme Équestre 2022

Le centre « Loisirs équestres » vous donne rendez-vous les 17 et 18 septembre pour le weekend du Grand Régional, à la Petite Plesse à Ecoflant. Il est possible d'arriver sur place la veille. Deux itinéraires entre 25 et 28 km

dans les jolis chemins des basses vallées angevines sont prévus. Retrouvez le bulletin d'inscription, le planning et les informations annexes sur le site internet du CRTE : crte-paysdelaloire.com

DUM 535

Equivini : au coeur du vignoble Saumurois

Pour la troisième année, le CRTE des Pays de la Loire sera présent à Equivini, les 9, 10 et 11 septembre, afin de sécuriser les circuits de randonnée ouverts aux cavaliers et aux meneurs. Les trois randonnées équestres permettront à la centaine d'inscrits de découvrir le patrimoine paysager, culturel et gourmand de la région, à travers les sentiers viticoles. Lors de cette édition, les parcours mettront en valeur les alentours de Saint-Martin-de-Sansay et du Puy-Notre-Dame. Plus de renseignements : festivini.com/pages/equivini-saumur



Salon du Cheval d'Angers

Avis à tous les cavaliers et les amis du cheval, le CRTE sera présent au Salon du cheval d'Angers, du 11 au 13 novembre. Venez à notre rencontre pour découvrir les nouveaux chemins et randonnées que nous vous proposons pour vos futurs projets de week-end ou de vacances. Nous vous attendons nombreux pour un moment de convivialité et de partage !

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Salon du Cheval de Hyères

Les 24 et 25 septembre prochains, se tiendra le Salon du Cheval de Hyères. Lieu emblématique du monde équestre du Var, l'hippodrome de la Ville d'Hyères ouvrira ses portes au public pour deux jours de festivités ! Soutenu par le CDE 83, les objectifs du salon sont multiples : relancer une dynamique dans l'organisation d'événements équestres dans le Var, permettre aux nombreux passionnés du cheval et

d'équitation mais également au grand public de découvrir ce lieu d'exception. Des forfaits spéciaux sont prévus pour les centres équestres ainsi qu'un tarif réduit pour les licenciés. Infos et billetterie : billetweb.fr/salon-du-cheval-de-hyeres



À l'international



Une reconnaissance du Conseil de l'Europe pour le Tourisme Équestre

La Fédération Internationale de Tourisme Équestre, présidée par le Français Frédéric BOUIX, vient d'obtenir le statut participatif pour les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Elle rejoint ainsi le cercle très restreint des organisations partenaires du Conseil de l'Europe pour les Itinéraires Culturels aux côtés d'ONG de premier plan comme l'UNESCO ou l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Dès le début de sa présidence, à l'automne 2015, Frédéric BOUIX a souhaité collaborer avec l'Institut Européen des Itinéraires Culturels pour développer le tourisme équestre international et la reconnaissance de cette itinérance douce. Ainsi, à son invitation, Stefano DOMINIONI, Directeur de l'Institut, a participé au

Conseil d'administration de la FITE et dès décembre 2015, des pistes de collaboration ont été convenues autour de variantes équestres des Itinéraires Culturels. La FITE a également participé à plusieurs Forums consultatifs des Itinéraires Culturels, événement majeur rassemblant les représentants des organismes candidats ou labellisés Itinéraires Culturels. Elle a été invitée à y intervenir à deux reprises, pour présenter le tourisme équestre et la Route européenne d'Artagnan, alors candidate à la certification Itinéraire Culturel. En effet, depuis 2013, en lien avec ses Organismes Nationaux de Tourisme Équestre allemand, belge, espagnol, français, italien et néerlandais, la FITE participe à la création de la Route européenne d'Artagnan. En mai 2021, elle est devenue le premier itinéraire équestre à obtenir la certification Itinéraire Culturel du Conseil de



© Les Sabots de Vénus

l'Europe. La FITE est d'ailleurs membre fondateur d'AERA, l'association de gouvernance de la Route Européenne d'Artagnan. Par son action de développement (labels qualité Equestrian Tourism Centre et Horse-Friendly Lodging), de formation (diplôme de guide équestre), de représentation et défense des intérêts (membre du groupe d'experts de la directive Voyage à forfait pour la Commission européenne...), la FITE se positionne comme un acteur dynamique dans le paysage du tourisme durable international. Réunis en Conseil de direction les 5 et 6 mai 2022, les administrateurs de l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ont souhaité appuyer la collaboration avec la FITE, en lui octroyant le statut participatif. « Cette nomination consolide la reconnaissance de la FITE, à la fois sur le plan institutionnel mais également technique, comme experte du développement du tourisme équestre international » a réagi Frédéric BOUIX, président de la FITE.

Un guide international de bonnes pratiques sur le balisage et la signalisation des itinéraires équestres



© RAGUADO

Au cours de l'été 2022, la FITE a diffusé à tous ses membres un guide de bonnes pratiques sur le balisage et la signalisation des itinéraires équestres sur lequel elle a travaillé à l'aide de son Conseil d'administration et de la Commission tourisme équestre. Ce guide a vocation à être utilisé par les ONTE qui n'ont pas encore mis en place de charte sur le balisage, il vise aussi à une harmonisation autant que faire se peut du balisage à l'international, afin de faciliter l'itinérance des randonneurs internationaux, qui peuvent faire face à un balisage différent en traversant une frontière.

Les Championnats d'Europe 2022 d'Équitation de travail

Après leur victoire lors des championnats d'Europe d'équitation de travail en 2021, les Italiens remettent leur titre en jeu du 21 au 25 sep-

tembre 2022 à Eersel aux Pays-Bas. Les Championnats sont cette année organisés par l'ONTE néerlandais et le club TREC NL. Ce rassemblement est l'occasion pour les amateurs et professionnels d'équitation de travail de se retrouver durant 5 jours autour d'une passion commune. « Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir tous les concurrents et leurs accompagnateurs. Pour nous, en tant que pays organisateur, il n'y a rien de plus satisfaisant que de réunir des personnes rassemblées autour d'une même passion provenant des quatre coins du monde » explique Dewi BERGMAN, au nom de KNHS i.e l'ONTE néerlandais et TREC Club NL. 45 cavaliers provenant de 6 nations : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas sont attendus à Eersel. Retrouvez le programme sur fite-net.org.



© TREC CLUB NL

Carton plein pour la France aux Mondiaux de TREC

À domicile au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron (41), les équipes de France Juniors, Jeunes cavaliers et Seniors de TREC se sont adjugées 9 médailles dont 5 en or à l'occasion des Mondiaux, organisés par la Fédération Française d'Équitation (FFE) sous l'égide de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

Pour les trois catégories, le POR (parcours d'orientation et de régularité), dessiné par la chef de piste Laurence Denis, s'est déroulé dans la forêt domaniale de Lamotte-Beuvron vendredi. La MA (maîtrise des allures) puis le PTV (parcours en terrain varié) ont marqué le dénouement de la compétition le lendemain au Parc équestre fédéral.

Retrouvez les résultats sur fite-net.org.

Frédéric BOUIX, président de la FITE, se réjouit de la réussite de ces Championnats : « Ces trois jours de sport ont tenu leurs promesses, trois jours de découverte de la Sologne et de fair-play. L'heure est aux remerciements, notamment des personnes qui ont participé à une telle organisation. »

PLEIN LES YEUX POUR L'ÉQUIRANDO 2022



C'est à Rue, en Baie de Somme, qu'a eu lieu l'édition 2022 de l'Equirando, le plus grand rassemblement européen de tourisme équestre. 950 Equirandins venant des quatre coins de la France, mais aussi d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne et de Suisse, ont été accueillis. Cette édition fut exceptionnelle tant pour les participants que pour les spectateurs, venus en nombre lors de l'impressionnant défilé dans les rues de la capitale du Marquenterre en Baie de Somme.

L'arrivée tant attendue

Après plusieurs jours de randonnée équestre, voire des mois pour certains, à travers les beaux paysages de nos régions et départements, les Equirandins se sont réunis durant trois jours festifs au Haras Henson à



Rue (80), les 29, 30 et 31 juillet derniers.

Les 950 Equirandins et 850 équidés ont continué leur aventure en apothéose en découvrant l'environnement typique des terres de la Baie de Somme, un endroit idéal pour cet événement d'envergure qu'est l'Equirando. Les randonneurs ont pu déposer leurs sacoches et s'installer sous un magnifique soleil durant la journée du vendredi, avant de se retrouver autour du premier dîner de ce week-end riche en émotions.

Le lancement des festivités !

Les spectacles équestres ont battu leur plein les vendredi et samedi soirs, en proposant au public des représentations époustouflantes en harmonie

entre Homme et Cheval, mais aussi des présentations de races typiques du territoire : le cheval Henson, le Boulonnais et le Trait du Nord. Le beau village exposants, avec stands divers et produits régionaux, fut aussi une animation incontournable de ces trois jours de manifestation, très apprécié des Equirandins et du grand public !

Le samedi matin, une boucle de 24 km emmenait les Equirandins à la découverte des plages de la Baie de Somme, grâce à un partenariat avec la Réserve naturelle dont fait partie le Parc du Marquenterre. Les Equirandins étaient guidés par les accompagnateurs des Espaces équestres Henson, qui ont pu leur partager les richesses de cette faune et flore exceptionnelles.



Le grand défilé

Les régions et pays ont pu se mettre en scène et en selle durant l'impressionnant défilé des Equirandins et de leurs compagnons de voyage dans la ville de Rue (80). Avec le Beffroi comme décor d'exception, 10 000 spectateurs y ont assisté et applaudi les cavaliers et meneurs ayant revêtu les couleurs régionales ou bien des costumes originaux. Des souvenirs et des images inoubliables pour les Equirandins et le public !

MISES À L'HONNEUR

Durant la traditionnelle soirée de gala de l'Equirando, le Comité d'Organisation Equirando 2022 a pu récompenser les Equirandins dans 5 catégories, à savoir :

- Elisabeth CREVEL, au titre de « La doyenne de l'édition »,
- Bernard SEICHPINE, au titre du « Plus long périple »,
- L'équipe « Cannelle et Chocolat », au titre « Le plus gourmand »,
- L'équipe « Ecurie des Acacias », au titre de « La plus animée »,
- L'équipe « Aurel Horse », au titre du « Coup de cœur du jury ».

Ont également été mises à l'honneur pour leur participation active à l'organisation de l'Equirando et leur belle délégation, l'équipe des Vertes Collines et l'Association Picarde des Randonneurs Éleveurs Amateurs de Chevaux.



Défilé des chevaux de race Henson, typique des Hauts-de-France et du Marquenterre.



Frédéric Bouix, Délégué Général de la FFE et Président de la FITE, Valérie Dalodier, Présidente du CNTE, Carole Danglard, Secrétaire Générale du CNTE et Tiphaine Vermeulen, Trésorière du CNTE ont remis le Prix Organisateur à Jean-Pierre Debreu, président du CD, Edith Cuvelier et Jean-Pierre Tatincloux, présidents successifs du Comité Régional d'Équitation, et Dominique Cocquet, directeur du site d'accueil de cette édition 2022.

L'EQUIRANDO 2022 EN BREF

- 3 jours de manifestation
- 950 cavaliers
- 850 chevaux
- 150 équipes
- une boucle équestre de 24 km dans la Baie le samedi matin
- 2 heures de défilé dans la ville de Rue
- Le plus long périple réalisé : 2547 km

Découvrez la *Route Napoléon à cheval*



De la Côte-d'Azur au Dauphiné, en passant par la Provence, la « Route Napoléon à Cheval » est un itinéraire équestre de 360 km sur les traces de l'Empereur Napoléon Bonaparte.

De Grasse à Vizille, les 26 étapes de la Route permettent de chevaucher au travers de magnifiques paysages de montagne, offrant de superbes panoramas alpestres. À cheval pour une randonnée qui allie plaisir de l'itinérance et Histoire de France !

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ITINÉRAIRE

- cavaliers et attelages
- distance totale : 360 km
- nombre d'étapes : 26
- régions : 2
- départements traversés : 4
- départ : Grasse
- arrivée : Vizille
- hébergements équestres : 70
- nombre de jours : environ 16
- balisage équestre orange

LE + : plusieurs structures d'hébergement le long du trajet pour permettre une organisation à la carte, et plusieurs itinéraires secondaires peuvent permettre de découvrir les régions alentours !

Pour avoir le détail de cette boucle équestre et de son tracé, ainsi que des Centres de Tourisme Équestre à proximité, rendez-vous sur geocheval.com, la carte interactive des itinéraires équestres.

Pour les cavaliers propriétaires qui souhaitent parcourir l'itinéraire avec leurs chevaux, le tracé des itinéraires et la liste des gîtes équestres sont consultables sur le site d'Isère Cheval Vert.



Le chemin de la gloire



Le 1er mars 1815, l'Empereur Napoléon, bien décidé à reprendre le contrôle du royaume, débarque à Golfe-Juan dans les Alpes-Maritimes. Cette date marque alors le début de la période des « Cent-Jours ». Espérant rejoindre Paris depuis Grasse en évitant les villes fidèles au roi Louis XVIII, il traverse les Alpes pour se rendre dans le Dauphiné, où il a la sympathie des habitants. Le 7 mars 1815, à Laffrey, Napoléon se heurte aux troupes royalistes et leur tint ce discours :

« Soldats, me reconnaissez-vous ? S'il en est un parmi vous qui veut le tuer son Empereur, me voici ». Face à cet élan de courage, un seul cri retentit parmi les soldats du roi : « Vive l'empereur ! ».

De retour à la tête du pays, Napoléon ne continue hélas pas longtemps sa victorieuse épopée, qui s'achève lors de la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815.

Un itinéraire pensé pour les cavaliers

La route Napoléon à Cheval traverse 32 communes et comporte 26 étapes. Passant de la plaine à la montagne, fidèle au lit du Drac,

l'itinéraire traverse une succession de régions aux identités riches et diverses. Les premiers tronçons vous feront découvrir les collines du Beaumont et les sommets du Trièves tandis que les suivants se concentreront sur un héritage territorial historique et géologique. Les villages traversés comme Corps ou La Mûre raviront votre envie de paysages. D'est en ouest votre regard balayera les Écrins d'où pointent les sommets de l'Olan et de la Muzelle, le Tabor, le Grand-Serre, la chaîne de Belledonne, la Chartreuse, le Vercors et enfin le Dévoluy. Une quarantaine de sites touristiques relatifs à Napoléon vous permettront d'être plongés à son époque : la Citadelle de Sisteron, les rochers des Pénitents, la grotte de Saint Cézaire ou encore l'arche de Ponadiou.

L'itinéraire s'achève à Vizille, dominé par son superbe château, berceau de la révolution française.

Tout au long du parcours, de nombreuses structures d'hébergement pour les cavaliers et les chevaux permettent de les accueillir : campings, mais aussi centres équestres, écuries, gîtes...

De plus, des infrastructures adaptées aux cavaliers randonneurs comme des barres d'attache, des zones de pique-nique, des points d'eau, des petits commerces alimentaires jalonnent l'itinéraire. Afin de préparer au mieux votre départ, la liste des vétérinaires équins et maréchaux-ferrants situés à proximité de la Route est disponible sur la carte interactive du site internet :

route-napoleon-a-cheval.com



LE LABEL « GRAND ITINÉRAIRE ÉQUESTRE »

Il s'agit d'un label fédéral, créé en janvier 2015 ; il est délivré et contrôlé par la FFE et le CNTE. Il propose aux pratiquants du Tourisme équestre un engagement de qualité. En effet, l'obtention de ce label est conditionnée par le respect d'un cahier des charges en ce qui concerne la libre circulation des chemins, leur entretien, le balisage, mais également sur l'hébergement des cavaliers et des chevaux et aussi, sur l'aménagement des haltes permettant l'accès à certains sites touristiques.

Les tronçons praticables par les attelages sont signalés et peuvent, parfois, faire l'objet de boucles spéciales, reliées à l'itinéraire principal. La Route Napoléon à cheval est le 1er itinéraire à obtenir le label « Grand Itinéraire équestre » !

Les 60 ans du Tourisme équestre français

Les présidents du Tourisme équestre au fil des ans

ANTE
VIAM
EQUUS



1963 - 1971
Raymond HENRY



1971 - 1977
Jacques GENDRY



1978 - 1981
Pierre MURRET-LABARTHE



1981 - 1985
Pierre BRANQUE



2000 - 2004
Jacques AGUÉTANT



1994 - 2000
Gérard CENRAUD



1985 - 1994
Jean-Claude PORET



2005 / 2009 - 2016
Bernard PAVIE



2016 - 2021
Jean-Pierre BLACHE



Depuis 2021
Valérie DALODIER

L'émergence des activités de loisir et de pleine nature au milieu des années 60

À travers ces quelques lignes, faisons le parallèle entre l'émergence des activités de pleine nature et de loisir et le développement du tourisme équestre en France, dans les années 1960-1970.



Les éléments précurseurs au **développement des loisirs et du voyage dans les années 1960** sont multiples. Les éléments principaux qui ont permis ce développement seraient notamment les congés payés, l'expansion des moyens de transport, et l'amélioration globale du niveau de vie, ainsi que des différents médias.

Tout d'abord, c'est aux alentours des années 1960 que les congés payés ont vu le jour. C'est alors un avantage considérable au tourisme, car cela permet aux gens de s'en aller pour quelques jours, et ce mouvement devient de plus en plus populaire. **Le voyage est lui aussi plus facilement accessible** : le nombre de voies de chemins de fer, déjà très présents, s'accroît avec la mise en place de voies secondaires, et donc d'endroits desservis par le train. Il est donc de plus en plus aisé de se déplacer, et ce, partout en France.

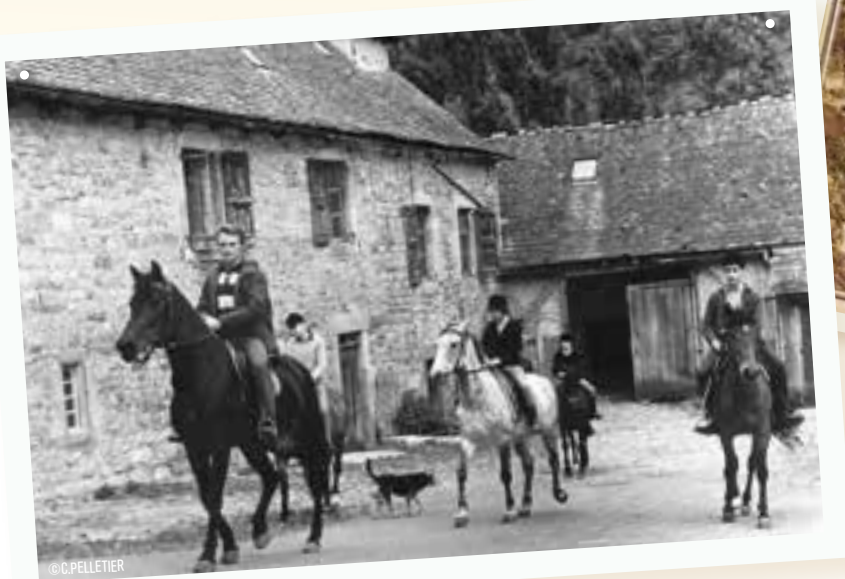
Cette période coïncide également avec le milieu des « 30 glorieuses » : dès la sortie de la guerre, on note un véritable élan de la population vers les **activités de Pleine nature**. Conjugué aux congés payés et à la diminution du temps de travail pour les travailleurs : il s'agit d'une conjonction de facteurs, qui ne fait qu'amplifier l'attrait pour les loisirs, dont le Tourisme équestre.

Dans les années 70, il y a donc une réelle émergence des activités de Pleine nature. De plus, beaucoup d'élus ont « cru » au développement du Tourisme équestre (et de la randonnée équestre), et ont

donc accordé des financements pour le balisage, la création de gîtes équestres et l'entretien des chemins. Petit à petit, les infrastructures qui permettent la pratique du Tourisme équestre se multiplient, élargissant ainsi les sites de pratique.

Pour finir, ajoutons que pendant les années 1970, les personnes ayant suivi une préparation militaire à cheval pendant la guerre **fondent les premiers clubs, et démarrent la randonnée à cheval** : c'est le début du Tourisme équestre tel qu'on le connaît ! Ainsi, bon nombre de grandes structures équestres, pas nécessairement définies comme centres « de tourisme équestre », sont créées : le Centre Hippique des Alpes à Grenoble, la Gourmette à Avignon... N'oublions pas qu'à l'époque, les centres équestres ne disposent pas encore de moyens de transport - sauf en équipe de France - et ne se déplacent donc presque pas en concours, ou y vont à cheval, parfois en train.

La randonnée apparaît alors comme une pratique idéale, au départ du centre équestre, alliant plaisir et évasion.



Histoire du catalogue « Cheval Nature »

Depuis 1970, le CNTE éditait chaque année l'annuaire officiel des établissements de tourisme équestre en France : le catalogue « Cheval Nature ».

Outil indispensable pour préparer ses randonnées équestres, il recensait plus de 800 adresses de structures proposant des activités d'équitation d'extérieur, ainsi que les coordonnées des CDTE et CRTE. En réalité, ce type d'annuaire existe depuis bien longtemps :



Dans le numéro du magazine « Plaisirs Équestres » N°7, du printemps 1963, on note la création d'un « réseau de Correspondants » du Tourisme équestre. Ce sont des groupes de cavaliers, classés dans chaque région, qui cherchent des compagnons de randonnée.

Quelques années plus tard, en 1970, le manuel « Tourisme équestre en France » liste les ARTE (Associations Régionales de Tourisme Équestre). Via ce document, les cavaliers randonneurs sont dès à présent encouragés à contacter l'ANTE pour trouver un séjour, un week-end équestre, une randonnée avec accompagnateur, un gîte d'étape, et des itinéraires.

L'année d'après, pour l'édition de 1971, les premiers produits de randonnée équestre sont proposés par régions, tout comme le calendrier des rallyes et manifestations de Tourisme Équestre tout au cours de l'année. On retrouve dans le manuel le contact pour chaque randonnée, le tarif prévisionnel (en francs !), les différentes formules proposées.

Ainsi, voici quelques exemples de randonnées proposées à l'époque :

« En Lozère avec Louis CHARDON (monture 65,00-70,00 F - plus intendance et assurance. Tarif tout compris pour 5 jours 460 F en juillet-août - 435 F les autres mois - repas autour du feu de bois, nuits en bivouac ou en grange). Ecr : M. Louis CHARDON, Domaine de l'Habitarelle (48) Chateaufort-de-Randon.

En Bretagne, jusqu'au Mont St-Michel (monture 65,00 F par jour, cavalier conditions variables). Ecr. : SOCIETE HIPPIQUE DE ST-MALO, 38, rue du Chapitre (35), St-Malo-St-Servan. »

Il est aussi fait mention d'itinéraires reconnus et relevés sur cartes, balisés pour certains. Ils s'adressent donc plutôt aux cavaliers souhaitant randonner avec leurs propres chevaux. Il est ajouté que les renseignements et cartes Institut Géographique National sont fournis par les Associations Régionales de Tourisme Équestre.



Les catalogues Cheval Nature au fil des ans (Éditions : 1970, 1971, 1972, 2009, 2020)

Les premiers voyages attelés



Pour beaucoup, le tourisme équestre « moderne » est né autour d'événements fondateurs que nous avons déjà évoqués tels le rallye de Polignac à quelques kilomètres du Puy-en-Velay, en Auvergne en août 1961. En fait nombreux sont les événements qui ont conduit à la **naissance de l'ANTE en 1963**.

Hervé Delambre, m'avait dans un document personnel rapporté que dès 1947, Jean Bouët-Willaumez, président de la section hippique du Touring-Club de France, effectue un voyage à cheval de Paris à Mayenne. En 1952, Christiane André, seule avec son chien, relie à cheval Clermont Ferrand aux Saintes Maries de la Mer. En 1961 l'incroyable Henri Roque partant d'Eygalières monte à Paris à l'occasion du 1er salon du cheval. A son arrivée il interpelle, avec sa voix de stentor provençal, Monsieur Maurice Herzog alors Ministre de la jeunesse et des Sports : « Monsieur le Ministre, je viens vous annoncer la naissance du Tourisme Equestre ! »

Ces voyageurs cavaliers intrépides n'imaginaient pas l'avenir social, sportif et économique de la discipline qu'ils étaient en train de créer. Autant d'aventures qui ont construit notre histoire.

Les cartes, indispensables alliées

Constatant dès le rallye fondateur de Polignac en 1961 la difficulté de trouver des chemins accessibles aux chevaux, **l'ANTE s'attèle à l'identification d'un réseau de chemins, structuré à l'échelle du pays**. Dans les années 1970, en s'inspirant du travail considérable réalisé par les randonneurs à pied, les acteurs du tourisme équestre recensent ainsi les itinéraires, contribuant ainsi à la préservation de ce patrimoine indispensable à la pratique de l'itinérance. Au fil des années, naissent des **routes équestres emblématiques** : Compostelle, du Beaujolais aux Cévennes, « A cheval en Val-de-Loire » ou « De la Méditerranée au Puy en Velay » qui font l'objet de topoguides, diffusés de la main à la main par les associations de cavaliers. Puis la Route du Sel, la Route du Poisson, l'Equibreizh, le Jura du Grand Huit, la Drôme à cheval et plus récemment la Route européenne d'Artagnan, la Route Napoléon à cheval, proposent des **itinéraires bien tracés, valorisant un patrimoine culturel et des richesses régionales** parfois oubliées. Consignés sur les incontournables **cartes de l'Institut**

Mais bien avant, en Aout 1905 eu lieu ce qui était peut-être une des premières randonnée touristique :

Le Comte Henry d'Yanville Meneur émérite, membre de la « société des guides », regroupement sportif et mondain, décide avec l'aval du Touring Club de France (déjà !) et le soutien de la revue « Le Sport Universel Illustré » de relier en attelage Paris à Deauville en dix jours avec son Road-Coach (c'est une voiture d'attelage) attelé à cinq chevaux. Les chevaux choisis sont des demi-sang (ancêtres des Selles-Français), moins émotifs que les pur-sang et contrairement aux usages de l'époque, ils ne seront pas remplacés à chaque relais et feront la totalité du parcours ce qui suppose une conduite éclairée et respectueuse de la part du Meneur. Chaque étape fait une autour d'une quarantaine de kilomètres. Les dix étapes du soir sont : Rambouillet, Dreux, La Ferté Vidame, Moulin la Marche, Alençon, Le haras du pin (2 soirs), Livarot, Cambremer, et Deauville. Il est accompagné par 12 autres attelages et deux cavaliers qui doivent remplir et faire viser à chaque étape leur carnet de route ... ! Un vétérinaire accompagnait tout ce beau monde avec son propre cheval qualifié d'infatigable !

Tous les jours se succèdent les visites des monuments remarquables et surtout des élevages de chevaux de selle ou de courses y compris la visite d'un jour complet du Haras du Pin .

Il s'agit donc bien là d'un **événement précurseur du « tourisme équestre »** : Etapes raisonnables accomplies avec une grande rigueur dans les horaires, respect de l'intégrité physique des chevaux, arrêts et visites systématiques des curiosités de la route, sans parler du carnet de route que finalement l'ANTE n'a pas inventé !

Jackie Delorme

géographique national (IGN), émanation de l'armée qui procède aux relevés topographiques à des fins stratégiques depuis plusieurs siècles, les itinéraires se partagent entre passionnés de chevaux et de nature. En version topoguide, les cartes sont accompagnées d'indications d'orientation, d'informations touristiques, des coordonnées des établissements pouvant accueillir les randonneurs et leurs montures. Le tourisme équestre prend le virage des **nouvelles technologies** avec les topoguides disponibles en ligne, les applications spécifiques comme Sitytrail ou IphiGeNie, et en 2010 le recensement par la FFE des ressources Itinéraires en ligne, tracés téléchargeables sur GPS... La carte de France des itinéraires, disponible sur le site internet de la Fédération, centralise l'ensemble des informations concernant les chemins, répertoriés par les Comités régionaux et départementaux. C'est l'ancêtre de **GeoCheval** !

Créé en 2014, le Système d'information géographique de la FFE recense, qualifie et valorise les itinéraires équestres, grâce à la contribution des Comités et des bénévoles de tourisme équestre. En 2017, la Fédération lance GeoCheval, la carte interactive des itinéraires équestres. La version Premium, accessible aux licenciés, intègre les fonds de carte IGN, toujours référence des randonneurs...

Et en 2022, GeoCheval est lauréat du Trophée Innovation du Tourisme !



Une journée dans les balcons *des Grands Prés en Haute-Savoie*

Évadez-vous le temps d'une journée sur le circuit équestre des balcons des Grands Prés, traversant les villages de Marcellaz, Peillonex et Saint-Jean-de-Tholome, où il fait bon vivre. Aménagé sur les hauteurs du département de la Haute-Savoie, cet itinéraire équestre donne l'occasion aux cavaliers et meneurs d'accéder à un patrimoine historique d'exception, en passant par des environnements naturels riches et dépaysants.

La nature comme ressource

Environnement préservé et point incontournable de cette promenade, le massif du Môle est reconnu comme « Espace Naturel Sensible ». Par sa forme pyramidale et son sommet culminant à 1 863 mètres d'altitude, le Môle propose un panorama à ne pas manquer sur les prairies, vallées et massifs alentour. En effet, dans cet environnement montagnard, ce sont de multiples points de vue qui vous attendent durant cette journée en pleine nature. Vous pourrez par exemple admirer les massifs des Brasses ou des Voirons, ou encore le Mont Vouan, reconnu pour ses carrières de meules exploitées autrefois. Cette nature est la promesse d'une biodiversité à la flore et à la faune exceptionnelles ; vous croiserez

peut-être en chemin un tétras-lyre, cet oiseau emblématique des alpages hauts-savoyards !

Le patrimoine bâti authentique

L'histoire du territoire lui confère un patrimoine bâti incontournable. Sur le chemin et à travers les villages, vous découvrirez par exemple le prieuré de Peillonex,

un témoin des guerres locales qui sévissaient autrefois contre les Genevois et les Bernois, abritant encore aujourd'hui un chef d'œuvre architectural ! De plus, à Saint-Jean-de-Tholome, se trouve l'un des bassins remis en service dans le secteur du Môle. Le territoire comptait sur les bassins et fontaines aménagées pour l'approvisionnement en eau aux foyers jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle !



POUR ALLER PLUS LOIN

Les circuits équestres font l'objet d'un travail permanent, permettant ainsi aux cavaliers de pouvoir pratiquer leur passion au grand air ! Pour découvrir qui sont les aménageurs du Tourisme équestre, pour retrouver toute l'actualité et des idées d'escapades supplémentaires, consultez chevalnature.info, le webzine de l'équitation de pleine nature !



FICHE D'IDENTITÉ DE L'ITINÉRAIRE

- type de tracé : boucle
- distance totale : 23,4 km
- point culminant : 950 m
- point le plus bas : 635 m
- balisage équestre orange
- carte IGN : 3429 ET

Pour avoir le détail de cette boucle équestre et de son tracé, ainsi que des Centres de Tourisme Équestre à proximité, rendez-vous sur geocheval.com, la carte interactive des itinéraires équestres.



©CDTE74-CC4R

ATTELER DES PONEYS

En attelage, toutes les races peuvent être mises à la voiture, du Shetland au Percheron qui peut toiser 1,80 m au garrot. Tous les chevaux et les ânes sont un excellent choix mais chaque race a ses particularités, ses qualités et ses exigences.

L'attelage est une pratique où bon nombre de meneurs possèdent leur équidé. Au moment du choix, il faut trancher entre poneys, chevaux et chevaux de trait. Je mettrai à part les ânes qui sont un choix de passion. Ce choix vous engage pour vingt ans de cohabitation et de plaisir partagé et parfois de moments difficiles qui deviendront des souvenirs à raconter.

Un équidé, c'est cher mais mettez en perspective le prix d'achat avec le temps de service : soit 200 à 300 € d'investissement par an, si on considère qu'il s'agit d'un cheval d'amateur pratiquant le tourisme équestre et quelques compétitions.

Pour l'attelage, il vous faut un harnais et une voiture sachant

que l'on ne peut pas passer d'un type d'équidé à un autre avec le même matériel. Un Percheron ne peut pas s'atteler avec le harnais d'un Fjord et réciproquement. Votre choix engage votre évolution, achat d'un deuxième cheval, d'une seconde voiture. La solution : sortir avec des meneurs expérimentés menant différentes sortes d'équidés, de façon à rechercher le maximum d'informations.

Pourquoi un poney ?

Les poneys qui nous intéressent toisent entre 1,35 m et 1,48 m, mais certains peuvent atteindre 1,50 m et même 1,52 m. Si vous n'avez pas l'intention de pratiquer la compétition, ils peuvent

faire l'affaire et être moins chers à l'achat !

Avantage de cette taille, le harnais est moins lourd que celui d'un cheval ou d'un cheval de trait. Passer un harnais en bricole par-dessus la tête d'un cheval d'1,70 m constitue une épreuve de musculature ! Et que dire du collier anglais si le cheval n'a pas été habitué à baisser la tête pour vous y aider. Les colliers français s'ouvraient à la base, ce qui permettait de les glisser sur l'encolure sans avoir à leur faire franchir la tête. Mais ce n'est pas la majorité ! Bref, la taille du poney est rassurante. Et ils sont plus agréables à monter qu'un cheval de trait. Autre avantage, l'alimentation. La dépense en granulés est nettement moindre que celle d'un

cheval de trait. Et au contraire, il faut veiller à ce qu'il ne mange pas trop d'herbe au printemps, pour éviter la fourbure.

Les plus des poneys

La taille et le poids sont souvent considérés comme des éléments d'infériorité du poney par rapport à ses frères plus charpentés que sont le cheval et le trait.

C'est une erreur. Au XIX^{ème} siècle, les attelages étaient tirés par de petits chevaux ne dépassant pas 1,55 m, voire même plus petits.

Voici les conseils que donne le grand spécialiste de l'art équestre Crafty dans « Paris à cheval » à une jeune mariée pour constituer son écurie : « *Pour le matin quand l'équitation ne vous dira*

Trois Poneys Français de Selle attelés en arbalète sur un chemin des bords de Loire. Le cheval de volée doit obligatoirement avoir été attelé en leader de tandem ou à quatre.





Ces deux poneys d'origine inconnue ont parcouru 300 km pour arriver à l'Equirando, menés par Cécile Combes.

rien, vous aurez une paire de poneys ni trop grands ni trop petits, un mètre quarante au minimum, quarante-cinq au maximum, d'un bon train mais très légers de bouche, de façon que vous puissiez les conduire sans fatigue, et que vous ne payiez pas le plaisir, de marcher lentement par l'ennui d'avoir le soir des courbatures dans les bras, ce qui vous arriverait inévitablement si vous aviez à diriger et à modérer certains rossards de ma connaissance, affligés de ce que je me permettrai d'appeler de véritables gueules d'acier... Ce qui est indispensable, c'est qu'ils aient tous deux un train d'enfer et qu'ils soient capables de garder pendant trois heures un petit galop ».

Dans un autre livre, « La province à cheval », Crafty évoque l'expression « bête comme un cheval » et il ajoute « mais pour être juste, il faudrait dire intelligent comme un poney ». A ses yeux, le parfait équidé d'attelage est le poney et il en fait grand éloge comme cheval de selle.

C'est aussi un animal d'endurance. Voici une expérience per-

sonnelle. Avec Quartz et Gamin, nous devons nous rendre à une randonnée située à 115 km de la maison. Attelés à un dog cart, les deux Poneys Français de Selle alors âgés de 22 ans firent dans l'après-midi une première étape de 25 km, puis les deux jours suivants des étapes de 45 km pour arriver au lieu de départ de la randonnée. Après une bonne nuit, ils ont effectué leurs deux jours de randonnée sans marquer de fatigue. Leur capacité de traction ne pose aucun problème ; observez par exemple la photo de l'omnibus qui avoisine à vide les 500 kg. Avec le poids du meneur, de ses passagers et des bagages, on arrive à 700 kg. Les deux Fjwords tirent cette voiture sans problème !

Les poneys sont pleins de qualité : caractère facile, capacité de traction importante, endurance, intelligence et proximité avec les enfants et leur meneur, enfin corpulence facilitant leur préparation et leur manipulation. Le choix des races possibles de poneys français ou d'origine européenne est important.

Deux poneys Fjord attelés à un omnibus à capucine ont vaillamment fait découvrir les Vosges à leurs passagers.



Deux chevaux Mérens, qui par leur taille sont classés poneys, constituent une excellente paire d'équidés.

L'EUROPE EN PLEIN CHAOS, UNE FAMILLE PREND LA FUITE AVEC UN ATTELAGE DE HAFLINGER

Voici un exploit qui montre l'endurance des poneys Haflinger. Madame Zur Nieden quitte sa ferme de Styrie en Autriche, le 8 mai 1945, pour rejoindre son mari en Westphalie. Elle attelle sur une remorque agricole à quatre roues caoutchoutées deux juments Haflinger, la mère Mira (19 ans) et sa fille Gittli. Minka, une pouliche de 3 ans qui n'avait pas encore été dressée, marche librement à côté de la voiture. Dans celle-ci, au milieu des bagages, une grand-mère de 70 ans, quatre femmes et quatre enfants dont un bébé de 5 semaines dans son landau tenu par des cordes sur la voiture !

Pendant 32 heures, sans interruption, les juments, presque sans fourrage ni eau montent et descendent pour franchir la ligne de démarcation une heure avant l'arrivée des Russes ! Pour arriver à destination en 49 jours, il fallut parcourir 1 100 km, dont bon nombre en montagne. Le programme consistait en étapes de 30 km par jour avec un départ entre 6 et 7h du matin, arrêt à 11 h environ, repos de quelques heures avant de faire les derniers kilomètres pour trouver vers 18h un logis convenable. Plusieurs fois, le voyage fut interrompu pour des journées entières, afin de laisser les juments se reposer. Après un arrêt de trois jours, les derniers 260 km ont été parcourus en cinq jours et demi, les juments semblant sentir qu'elles se rapprochaient du but.

Après cet exploit, les trois Haflinger continuèrent leur vie de juments poulinières. Mira mit bas jusqu'à sa 26^{ème} année et ses filles eurent aussi une nombreuse progéniture.

En 1953, elles furent transportées en Styrie, leur terre natale pour passer les dernières années de leur vie sur de grasses prairies, au bord desquelles elles ont été enterrées.

D'après le récit de Madame Zur Nieden

Découvrez le métier **d'accompagnateur de tourisme équestre (ATE)**

La nature et le tourisme à cheval sont les domaines de prédilection de l'ATE. Son cœur de métier est d'accompagner des promenades et des randonnées. En amont, il doit préparer les itinéraires et concevoir des produits de tourisme équestre ; il peut également être chef d'entreprise et diriger son propre centre de tourisme équestre. Un bon ATE doit posséder d'excellentes qualités d'animation et avoir une bonne connaissance du milieu naturel et du patrimoine qu'il fait découvrir lors des sorties. Zoom sur ce métier d'exception, au contact des chevaux et de la nature.

La passion comme cœur de métier

Cavalier émérite et pédagogue, l'Accompagnateur de Tourisme Équestre transmet sa passion de la nature à des cavaliers de niveau débutant ou confirmé, le temps d'une sortie, qu'elle soit de quelques heures ou de quelques jours. Il adapte ainsi les parcours en fonction des groupes et prépare les étapes avec soin. Ce métier d'extérieur, principalement saisonnier et très exigeant physiquement, requiert une bonne condition physique, du sérieux et le sens des responsabilités ! Idéal pour les passionnés d'évasion, d'itinérance et d'autonomie, le métier d'ATE permet de transmettre sa passion au plus grand nombre, et de faire découvrir les régions traversées à cheval sous tous leurs aspects : culturel, économique et touristique.



©Les sabots de Vénus



©Les sabots de Vénus

ATE en devenir...

Pour son entrée en formation d'ATE, un candidat doit être âgé d'au moins 18 ans, disposer d'une licence fédérale de pratiquant en cours de validité ainsi que d'une formation aux premiers secours (PSC1, AFPS...). De plus, ce dernier doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation d'au moins d'un an.

Il est également nécessaire d'être titulaire du Galop® 6 de Pleine Nature ou de cavalier et de totaliser 7 jours de randonnée minimum, attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnées éle-

tronique. Certaines équivalences sont possibles, notamment grâce à l'obtention du Brevet de Randonneur d'Argent.

Le test d'entrée, obligatoirement réussi pour entrer en formation, se compose de deux tests : un test technique à cheval, sous la forme d'un Parcours en Terrain Varié d'une distance de 0.8 à 2 km, ainsi qu'un test d'orientation, à pied, semblable à un Parcours d'Orientation et de Régularité.

A l'issue de son parcours, le candidat réalise un entretien au cours duquel il expose son expérience et sa motivation pour suivre la formation ATE.

Suite à cela, un "positionnement" réalisé par l'organisme de formation permet de définir la durée de



©FFE/M. Creusot

formation nécessaire à chaque candidat ; celle-ci allant de 6 mois à 2 ans. Encadrée par de vrais professionnels d'expérience du Tourisme équestre, la formation est très complète et permet au futur ATE d'avoir de nombreuses cordes à son arc ! Ainsi les domaines d'apprentissage sont très divers :



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1971
- Niveau de diplôme : titre à finalité professionnelle de la FFE de niveau 4, reconnu par l'Etat
- Niveau requis : Galop 6 de cavalier ou de Pleine Nature et avoir effectué 7 jours de randonnée
- Durée : 6 à 24 mois, selon le niveau à l'entrée en formation
- Coût : 4000 à 7000 €, finançable

secourisme équin, maréchalerie, orientation-topographie, matelotage, bourrellerie, connaissances de la faune et de la flore, technique équestre, animation...

Lors de la partie stage de sa formation, le candidat est sous l'autorité d'un tuteur ou d'un maître d'apprentissage, et aborde les situations professionnelles propres à son futur métier telles qu'accompagner et animer les promenades et randonnées équestres, bien sûr, mais aussi initier à la relation homme-cheval et à l'environnement, participer au fonctionnement et à l'entretien d'une structure de tourisme équestre, accueillir, communiquer, organiser et gérer les activités, effectuer la promotion de produits touristiques, ou encore participer à l'éducation et au bien-être de la cavalerie.

En bref, se former en tant qu'Accompagnateur de Tourisme Équestre permet d'encadrer en toute sécurité, de faire évoluer les pratiques, mais aussi de former des chevaux d'extérieur avec un bon mental, bien éduqués et très polyvalents.

PLUS D'INFOS

Site internet : metiers.ffe.com/compagnateur-de-tourisme-equestre-ate/
 Youtube : Fédération Française d'Équitation, playlist › les métiers de l'équitation.

Pourquoi se former ?

Le Tourisme équestre, art de vivre à part entière, est riche de savoir-faire s'inscrivant dans une volonté orientée d'emblée vers la sécurité, l'agrément, l'autonomie en milieu naturel. Se former, indépendamment de l'acquisition d'une bonne base équestre, c'est s'ouvrir à d'autres savoirs pour aborder avec sérénité et profit la pleine nature. La transmission de ce bagage diversifié est une tâche essentielle. Son but, faire des pratiquants de véritables femmes et hommes de cheval, à même de randonner en toute sécurité, en profitant pleinement de la richesse des paysages.



PROFIL DU CANDIDAT IDÉAL

- cavalier d'extérieur aguerri
- amour de la nature et des animaux
- intérêt pour la flore, la faune et le patrimoine
- bonne forme physique
- pédagogie et patience
- goût pour la vie en plein air
- enthousiasme
- envie d'aller vers les autres
- goût des aventures collectives
- sens de l'organisation et des responsabilités.

Chemins ruraux : *une protection renforcée*

Par définition, les chemins ruraux sont des chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune, et peuvent tout à fait être empruntés par des cavaliers. Cependant, le cavalier reste soumis au code de la route puisqu'il s'agit du régime applicable au sein de ces chemins.

Emprunter un chemin rural Recensement

L'affectation d'un chemin rural à l'usage du public et donc l'utilisation par les cavaliers est présumée si le chemin est régulièrement utilisé comme voie de passage ou s'il fait l'objet d'actes réitérés de surveillance ou d'entretien de la part de la commune. Cependant, cette dernière n'est pas obligée d'entretenir un chemin rural. Elle peut même le céder si le chemin cesse d'être affecté à l'usage du public en respectant une procédure formalisée d'enquête publique qui doit être diligentée par le conseil municipal.

Néanmoins, les chemins ruraux qui sont intégrés dans un itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - PDIPR - bénéficient d'une protection particulière ; si la commune souhaite aliéner un chemin rural inscrit au PDIPR, elle doit d'abord proposer un itinéraire de substitution de qualité équivalente. Des modifications récentes de la réglementation ont permis de renforcer la protection des chemins ruraux.

En l'absence de titre de possession de la commune, les chemins ruraux peuvent faire l'objet d'une acquisition à l'issue de 30 ans par un propriétaire riverain. Afin de lutter contre ce phénomène d'appropriation, il est désormais possible pour le conseil municipal, de décider par délibération de recenser des chemins ruraux. La procédure a pour effet immédiat de suspendre tout délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins ruraux et ainsi de préserver la propriété communale.

Echange de parcelles

Lorsqu'un échange de parcelles a pour but de modifier le tracé ou l'emprise d'un chemin rural, la parcelle sur laquelle se situe le chemin rural devra être échangée en respectant certaines conditions permettant de garantir la continuité du chemin rural : respect de la largeur et de la qualité environnementale du chemin remplacé. L'information du public est obligatoire.



Présomption renforcée d'affectation à l'usage du public

Initialement la loi prévoyait que l'affectation à l'usage du public soit présumée, notamment par l'utilisation du chemin rural comme voie de passage ou par des actes réitérés de surveillance ou de voirie de l'autorité municipale. Désormais cette affectation ne pourra être remise en cause que par une décision administrative.

Entretien des chemins ruraux

Des contributions peuvent être imposées par la commune ou l'association syndicale aux personnes physiques ou morales responsables des dégradations apportées aux chemins ruraux en état de viabilité qui, de manière habituelle ou temporaire, les utilisent à quelque titre que ce soit. Cette contribution est proportionnée à la dégradation causée. La commune peut autoriser, par convention, une association à restaurer et à entretenir un chemin rural.

Enfin, le dispositif de préservation de la continuité d'un itinéraire inscrit au PDIPR en cas d'aliénation d'un chemin rural est étendu en cas de disparition d'un chemin rural.



RÉFÉRENCES JURIDIQUES

- Loi 3D-S du 21 février 2022
- Articles L.161-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime



Où sont passés les insectes ?

L'automne est là. Charlotte et O'Freez sont heureux de profiter des dernières journées ensoleillées. Il ne fait pas trop chaud, le soleil est au rendez-vous et les insectes qui leur tournaient autour tout l'été ont disparu.

- *Tiens ? se demande Charlotte, mais où sont-ils donc passés ?*

Les insectes ont développé différentes stratégies pour attendre le printemps.

Une partie d'entre eux ne survit pas au froid. C'est la génération suivante, sous forme d'œufs qui passera l'hiver. C'est le cas des pucerons : les femelles pondent en automne avant de mourir avec les premiers froids. Les œufs résistent jusqu'à -35°C et éclosent au printemps. De plus ils ont des alliés, les fourmis qui peuvent stocker les œufs dans leur fourmilière. D'autres espèces d'insectes survivent de cette façon à l'hiver, comme les criquets ou les sauterelles ...

Mais une grande majorité des insectes entre en état d'hiber-

nation dès que la température baisse, réduisant leur activité métabolique. Cet état d'hibernation se fait à un stade précis du développement de l'insecte, on parle alors de diapause.

Pour certains, l'hibernation se fait au stade adulte. C'est le cas des coccinelles qui se réfugient dans un endroit protégé - un recoin de la chambre de Charlotte par exemple - ou celui des fourmis, qui s'enfoncent dans le sol pour en ressortir au printemps ; les larves de libellules, elles, se cachent au fond de la vase. Les abeilles forment une grappe autour de la reine pour la protéger du froid, les plus à l'extérieur venant régulièrement vers le milieu où la température est stable, autour de 20°C, pour se réchauffer. Pour d'autres insectes, la dia-

pause intervient à un moment clé du développement. Les papillons par exemple, passent l'hiver au stade de chenille ou de chrysalide. Les chenilles s'enferment dans un cocon ou nid de soie, seules ou en colonies. Les chenilles processionnaires se regroupent ainsi en colonie dans un nid accroché à une branche de pin. Elles en descendront au printemps pour continuer leur métamorphose. D'autres chenilles se transforment en chrysalides dès que la température et la nourriture diminuent. Le futur papillon passe alors l'hiver sans avoir besoin de s'alimenter et éclore au printemps.

- *Mais alors, continue de s'interroger Charlotte, les insectes ne migrent pas ?*

O'Freez secoue la tête... Comment imaginer que d'aussi petites bêtes puissent se déplacer sur d'aussi grandes distances ? Effectivement les insectes ne migrent pas à quelques exceptions près, notamment chez les insectes ailés, et plus particulièrement le papillon monarque qui quitte le Québec pour passer l'hiver au Mexique ! A l'aller, une seule génération parcourt près de 4000 kilomètres !

Enfin, il existe quelques insectes qui ont développé des méthodes surprenantes pour passer l'hiver. La chenille de l'ours laineux de l'Arctique peut survivre dans son cocon à des températures d'environ -70°C ; les larves de la mouche de l'Antarctique se déshydratent pour éviter de geler ; et le coléoptère ténébrion rugueux d'Alaska est capable de produire sa propre molécule antigèle !



Un nid de chenilles processionnaires du pin.



Il est possible de fabriquer facilement un hôtel à insectes.

Charlotte est impressionnée et se dit que même si elle n'aime pas vraiment les mouches qui l'embêtent l'été, de nombreux insectes sont utiles comme pollinisateurs ou prédateurs d'autres insectes nuisibles. Alors pour les aider à passer l'hiver, elle doit protéger leurs cachettes, laisser les feuilles mortes et des herbes hautes, ajouter du paillis, et pourquoi pas construire un hôtel à insectes avec quelques planchettes abritées de la pluie, remplies de mousses et d'herbes creuses.

Des papillons Monarques en train de butiner.



Labyrinthe

Aide ce cavalier randonneur à retrouver sa boussole égarée.



Rébus

Trouve le nom de l'un des 58 Parcs naturels régionaux de France caché derrière ce rébus.

...
TA
SA



t'



Ombres

Sauras-tu retrouver la bonne ombre ?



1



2



3

SOLUTION ESTAFETTE 153

LE JUSTE POIDS

- licol et longe + cure-pied et brosse + pique-nique + lampe frontale = 1,750 kg
- gourde d'eau + pharmacie = 1,750 kg

VRAI OU FAUX

FAUX - FAUX - VRAI - VRAI

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront des récompenses !

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2022 à

FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte-Beuvron.

LICENCE



20
23

LA LICENCE EST LE SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE ET LE PASSEPORT POUR PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION.

GRÂCE À SA LICENCE, CHAQUE CAVALIER PEUT :

Pratiquer son sport sans limites

Avoir un interlocuteur privilégié à la FFE

Être bien assuré pour toutes ses activités

Profiter des avantages licence

Bénéficier de sa Page Cavalier FFE

Accéder à l'application fédérale
FFE Connect

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre Page Cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

TOURISME ÉQUESTRE

La licence permet de :



Participer aux manifestations de tourisme équestre et aux compétitions officielles.



Se former, en passant les diplômes de Galops® et Galops® de Pleine nature, les brevets de pratiquant de tourisme équestre. Les formations au balisage et à la collecte GPS, organisées par les CRTE-CDTE, sont ouvertes aux titulaires d'une licence FFE de plus de 18 ans.



Enregistrer ses journées de randonnée sur le carnet électronique.




Accéder à davantage d'outils sur Geocheval.com

SUIVEZ-NOUS SUR



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

EQUI#GENERALI

by  GENERALI
#SPORTS



EN RANDONNÉE,
AVEC MA LICENCE FFE,
JE SUIS MIEUX PROTÉGÉ

La licence FFE inclut une assurance Generali

Pour plus d'informations :  equi@agence.generalif.fr  02 31 06 08 09

EQUI#GENERALI, vos experts en assurance du monde équin vous conseillent et vous accompagnent depuis plus de 30 ans !



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FFE



GENERALI

 **VIVEZ VOTRE PASSION** NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

EQUI#GENERALI est une marque distribuée par GENERALI#SPORTS

16, rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

Capital social 5 207 224 € - SIREN 751099078 - RCS Caen 751 099 078 - APE 6622Z - N° ORIAS : 18 004 613 (www.orias.fr)

Pour toute réclamation, contactez Generali#Sports : 16 rue du long Douet 14760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

www.equigenerali.fr



GENERALI
#SPORTS